Document generated on 07/11/2025 11:07 p.m.

Bulletin d'histoire politique

Repenser le champ politique du solennel : entrée royale et pouvoir (1re partie)

Daniel Vaillancourt and Marie-France Wagner

Volume 12, Number 2, Winter 2004

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1060698ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1060698ar

See table of contents

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Vaillancourt, D. & Wagner, M.-F. (2004). Repenser le champ politique du solennel : entrée royale et pouvoir (1re partie). *Bulletin d'histoire politique*, *12*(2), 161–173. https://doi.org/10.7202/1060698ar

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2004

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Repenser le champ politique du solennel : entrée royale et pouvoir[1]

(Première partie)

Daniel Vaillancourt
University of Western Ontario
Marie-France Wagner
Université Concordia, Montréal

Dans un article publié en deux parties dans cette revue, Bruno Paradis[2] a fait la synthèse des traits dominants de l'historiographie de l'État français à partir des travaux des historiens américains et européens. Il y a abordé, entre autres, la cérémonie de l'entrée royale dans la ville. Comme pour les autres cérémonies officielles, sacres, lits de justice, funérailles, l'étude des entrées constitue depuis une vingtaine d'années le champ le plus dynamique de l'histoire politique en France et aux États-Unis. L'entrée est un objet culturel, largement déterminé par les codes en usage dans les villes, par les lois locales et régionales, par les décrets du roi. Ce cérémonial n'est pas réservé qu'au monarque, il s'adresse également aux reines, aux princes, aux empereurs. Appartenant aux champs culturel et politique de l'Ancien Régime, les entrées incarnent, en tant qu'événement et rituel, une des figures du solennel dans laquelle les acteurs sociaux se reconnaissent et se transfigurent. Les entrées offrent ainsi au *socius* des modes de transcendance, orientés paradoxalement vers le temporel, le mode de l'ici-bas. Dès lors, ces cérémonies au moins jusqu'au début du XVII[e] siècle sont au service d'une cause, celle du renouvellement des privilèges et franchises de la ville recevant l'hôte. Dans la magnificence du triomphe, le groupe de bourgeois réalise la mise en scène de la gloire monarchique, et le roi, symbolisant la cité qu'il gouverne,

acquiert toute sa puissance par rapport au royaume, constitué par un territoire et des sujets.

La lecture des textes d'entrées confirme le dispositif représentatif de la hiérarchie de la société qui défile, ainsi que le dispositif spectaculaire de la cérémonie. Leur point d'ancrage est la ville, décorée pour l'occasion. Dans ce contexte, le Groupe de recherches sur les entrées solennelles dans les villes françaises[3] a pour tâche de constituer un Corpus qui permettra de mettre en place de nouveaux paradigmes dans les études sur la Renaissance. Les entrées inscrites dans leur lieu de production permettent des modes de représentations, des systèmes de classement, des critères de découpages. Elles ont leur logique propre. De fait, la multiplicité sérielle jette un éclairage plus homogène sur une masse discursive, qui était jusqu'alors dispersée.

L'étude du champ politique de l'entrée solennelle, à travers le Corpus, se fait selon une triple perspective : l'événement, le rituel et le texte. Cette tripartition est nécessaire pour rendre compte de la complexité de la manifestation sociale et pour prendre en charge l'intégralité des éléments qui composent les entrées. L'événement combine l'espace politique proprement dit et l'espace social. En quittant la surface de l'événement dans sa chronologie et dans ses faits, on accède à l'histoire culturelle. Les éléments de l'historiographie, englobant les pratiques rituelles, s'ouvrent sur des études d'objets qui se donnent à lire dans le texte. Étroitement lié au fonctionnement de la ville, le cérémonial représente la distribution des rôles et des fonctions de la société qui réfléchissent à leur tour le pouvoir municipal. Ressemblances et dissemblances culturelles séparent les citadins dans le pouvoir, dans les savoirs, dans le vouloir, dans l'agir, mais les rassemblent dans une même croyance religieuse. Cette visite « officielle » s'approprie l'espace urbain, occupé par les troupes, qui permettent de conquérir et de renforcer le pouvoir de la monarchie, de l'étendre et de le magnifier. Entre le cérémonial du rite et la cité se tissent des rapports très étroits, mais le pouvoir royal jamais ne se confond avec le pouvoir municipal, ni dans les lieux physiques, la quotidienneté étant effacée au profit de la transfiguration de la ville, ni par conséquent dans les lieux imaginaires. L'événement est intégré dans l'espace public d'un discours des autorités, que le livret reproduit.

Ainsi cette série d'entrées contient la succession qui permet d'apercevoir ou de rétablir la continuité d'une tradition et d'en suivre la trace dans ses prolongements. Elle sert à analyser, d'une part, le fonctionnement interne des phénomènes politiques et sociaux, les différents registres, leurs phénomènes de survivance, leur évolution ; d'autre part, elle renferme la rupture, issue de la limite et de la transformation, détruisant jusqu'à un certain point la notion d'originalité, d'authenticité et amenuisant progressivement la notion de valeur. C'est une suite de textes lisibles qui véhicule l'histoire du

pouvoir, dont le roi incarne la légitimité politique, l'histoire de la ville, les faits événementiels, les formations imaginaires. Dans cette représentation du monde, la description donne les faits et la narration, leur explication. Ces textes constituent de précieux documents sur les us et coutumes, les pratiques des pouvoirs municipal et monarchique, la distribution hiérarchisée des rôles et des fonctions des citadins, les attentes que les citoyens espèrent de la générosité de l'hôte prestigieux et de ses marques d'affection, ainsi que sur les systèmes symboliques où s'expriment les pouvoirs politique, municipal et ecclésiastique. Mais avant d'aborder les différentes méthodologies convoquées pour l'analyse des entrées et la tripartition de l'étude du champ politique, voici la définition de l'entrée.

Définition de l'entrée solennelle

L'entrée est un rituel d'accueil du roi, de la reine et du dauphin, ainsi que des ducs, ambassadeurs et légats, qui, de passage dans une ville, sont reçus somptueusement. Ce rituel intègre le serment d'allégeance, de reconnaissance et de témoignage de la ville pour l'hôte qu'elle accueille. L'événement de l'entrée est caractérisé par des séquences invariantes, auxquelles se superpose un programme festif créant chaque fois un moment unique et bref, individualisant la ville et le personnage reçu. Le jour de l'entrée, arrivé à l'extérieur de la cité, le roi assiste aux défilés des dignitaires qui le haranguent; le cortège se forme et s'ébranle jusqu'à la porte de la ville, où le monarque reçoit le dais et les clés; le défilé passe sous les arcs de triomphe, s'arrête devant les architectures éphémères, admire les spectacles; il arrive à l'église, où le prélat le harangue avant la célébration de la messe qui se termine sur le *Te Deum*; l'entrée s'achève par un banquet au logis du roi; le lendemain, la remise des cadeaux donne l'occasion à l'hôte de renouveler privilèges et franchises.

Qu'elle soit d'origine antique [4] ou médiévale [5], l'entrée devient triomphe fastueux à la Renaissance, alors qu'elle n'était auparavant qu'un simple accueil hérité du droit de gîte et qu'une modeste procession issue de la fête-dieu [6]. Elle est comprise comme un lieu de dialogue, dans lequel « on tient certes compte de la volonté royale et de la tradition, mais ce sont les bourgeois de la bonne ville qui l'organisent; ce sont leurs femmes et leurs enfants qui en sont les acteurs » [7]. Ce dialogue révèle toute l'importance du domaine de l'échange symbolique qui fonde le lien social, c'est-à-dire du don rituel et de la réciprocité, reconnaissance mutuelle, ainsi que de la négociation entre un roi proche de ces sujets, architectes et collaborateurs de la fête. C'est également le domaine de la représentation, celle d'une image monarchique, conçue et construite par les citadins, qui témoigne, dans ses effets, des

manifestations de réceptivités populaires. Le rituel de l'entrée se fera plus prégnant au moment du premier absolutisme sous François 1er, caractérisé par le renforcement de l'autorité royale, sanctionnée par l'ordonnance de Villers-Côtterets, en août 1539. Cette grande ordonnance « manifestait un souci particulier de rationalité, d'unification des procédures dont le pouvoir royal se proclamait l'ordonnateur et le maître d'œuvre », et l'unité de l'État « tenait en partie à la solidité d'une foi unique, confondue avec l'unicité du pouvoir royal »[8]. Cependant la progression de l'absolutisme connaît des crises politiques et identitaires, lors des guerres de religion. La crise de conscience redéfinira une nouvelle « mondialisation »[9], une conception globalisante avant la lettre de la machinerie socio-politique, un ordre cosmique hiérarchisé, qui se répercute sur la cérémonie d'entrée, unifiée autour de la figure royale, harmonisant dans ces rites la société urbaine.

En revanche, ces crises entraîneront progressivement le déclin du cérémonial de l'entrée[10]. Parallèlement à cette affirmation politique, de simple chronique anonyme, la relation d'entrée devient œuvre poétique signée, qui se multiplie grâce à la diffusion de l'imprimé. À leur apogée comme cérémonie sous Henri II, les entrées se mutent en œuvres littéraires sous Charles IX, pour devenir sous la plume jésuite des spectacles politiques. L'évanouissement et la désuétude de l'entrée s'expliquent par la mise en place définitive de la monarchie absolue sous Louis XIII et Richelieu[11], caractérisée par: le triomphe de la Raison d'État dans la consolidation du pouvoir central, le rétablissement de l'ordre et la relative paix intérieure, la sédentarisation progressive du pouvoir, la perte d'autonomie des villes liée à la disparition des rites de réciprocité et à la fiscalité de plus en plus lourde, bref aux privilèges et aux franchises qui disparaissent, faute de renouvellement. Louis XIV délaisse ce genre de cérémonie, ce sont les princes de sang royal, les étrangers et les gouverneurs qui entrent dans les villes, en paradant pour se faire voir. La célébration de la gloire du roi ne demande plus de réponse, c'est un spectacle[12].

Cheminer dans les entrées solennelles: questions de méthode

Il appert de cette définition la nécessité d'analyser de plus d'une manière et selon diverses méthodologies, les relations d'entrée qui ont été tour à tour sériées avec les fêtes de Cour, les cérémonies du pouvoir royal, les histoires urbaines locales, redistribuées selon les intérêts et les disciplines des chercheurs. Connue en tant que genre festif, la relation d'entrée a ainsi souvent perdu la singularité de son événement au profit de questions esthétiques généralisantes[13]. Soit ces questions fusionnent toutes les formes d'art (théâtre, musique, peinture, danse, architecture, sculpture, livre)[14] et

confondent tous les genres de spectacles (cavalcades, feux d'artifices, naumachies, jeux théâtraux, tableaux vivants) [15]; soit elles sont liées essentiellement aux motifs d'art décoratifs, d'ornementation et d'architecture d'influence antique, inspirés des triomphes romains (arcs de triomphe, chars, colonnes, statues équestres) [16]; soit elles témoignent d'une volonté de ne lire dans l'événement que la partition d'une scénographie plus développée et d'une symbolique politique.

Dans ce mode de représentation, ayant pour objet la diffusion du pouvoir, hiéroglyphes, emblèmes, devises jouent un rôle analogique essentiel, certes spéculatif, qui distingue le roi et les Grands du reste de l'humanité, les isolant dans leur unicité, dans leur hermétisme allégorique, légendaire et mythologique. Ce mode codifié est régi par les deux mythes fondateurs de la nation française, l'un unit le roi à son royaume avec le Ciel et l'autre avec la Rome antique, c'est-à-dire les autorités de l'Antiquité [17]. C'est ainsi que Frances Yates a étudié l'imagerie mystico-magique des Tudor et des derniers Valois [18], que Françoise Bardon a brossé le portrait mythologique d'Henri IV et de Louis XIII [19]. En étudiant l'imaginaire sous François 1er, dans les spectacles de rue et les textes manuscrits ou imprimés, illustrés ou non, Anne-Marie Lecoq a montré que « la création d'images symboliques, figuratives ou littéraires, du roi, du royaume et de la manière de régner » [20]. Ces images, présentées d'abord et avant tout à l'homme au pouvoir, servent l'encomiastique humaniste s'inspirant du panégyrique à l'antique. Cependant, la fête, le festif et la théâtralité de l'entrée, ou encore ce qu'on pourrait appeler sa traduction dans une esthétique baroque offre le désavantage d'occulter le fond politique sur lequel elle se déroule, la valeur sémiotique et intellectuelle du triomphe, les grincements locaux ou les inconvenances d'une bourgeoisie urbaine peu encline à s'incliner pour danser révérencieusement le ballet ordonnancé d'un pouvoir omnipotent.

Une approche historiographique, cette fois formaliste, étant davantage le fait de chercheurs américains, a considéré dans l'événement de l'entrée la constellation cérémoniale des autres grands rites de l'État monarchique, à savoir le sacre à « l'aspect ecclésiastique et liturgique » [21], qui ne retient que la dignité de l'impétrant, représentée par le corps symbolique immortel qui assure la permanence de la royauté, indifféremment de son identité, c'est-à-dire le corps transmis héréditairement par le sang dynastique, mais dont le serment fixe les bornes de la royauté [22]. Le lit de justice ne concerne que le roi et sa fonction [23]. Enfin les funérailles tiennent compte de l'individualité de celui qui est fêté tout en n'étant pas exclusives au roi [24]. C'est dans cette veine cérémoniale que s'inscrivent les travaux sur les entrées royales. Lawrence Bryant s'attarde aux entrées royales parisiennes desquelles il dresse le tableau tout en formulant leurs caractéristiques [25]. Roy Strong montre

comment les spectacles d'État de la Renaissance, entrées triomphales, inspirées de la Rome antique, tournois, mascarades, ballets de cour, reflètent « les aspirations vers un nouvel ordre politique », pour devenir vers 1630, « l'expression de sa réalisation à travers la figure du prince » [26]. Marchant sur les brisées des travaux d'Ernst Kantorowicz [27] et de Joseph Strayer [28], les cérémonialistes américains ont compris ces différentes fêtes de l'État monarchique comme l'expression publique du corps mystique du roi, y inscrivant une idéologie politique d'illustration et de création de l'État moderne. Dans cette « théologie politique » qui souligne la dimension symbolique du pouvoir royal, les chercheurs américains confèrent au langage rituel une force performative. Dès lors, les cérémonies énoncent et créent une idéologie constitutionnelle d'une monarchie qui s'exerce en association avec la consultation des divers corps politiques.

À cette vision globalisante s'oppose celle de « l'annaliste » Alain Boureau [29], qui reproche aux cérémonalistes « une distinction trop marquée entre le religieux et le politique » [30]. Cette « école française » fait valoir les registres pluriels de lecture des cérémonies et les rapports de forces différenciés qui se jouent dans leur élaboration et leur déploiement, militant en ce sens pour la singularisation et la mise en contexte de chacun des événements cérémoniels. La démarche plus récente de Fanny Cosandey s'inscrit dans cette anthropologie historique. Elle relève une distinction fort intéressante entre la cérémonie royale et la cérémonie monarchique. L'historienne conclut dans son étude sur la reine de France que « le XVI^e^ siècle présentait une souveraine qui se substitue au roi, mais au XVII^e^ siècle le décorum monarchique » déshumanise son image, « dans ce sillage le rôle de la reine s'estompe en même temps que le personnage s'éteint dans l'ombre du roi » [31]. D'ailleurs, parallèlement à ce phénomène, la figure royale s'éloigne des sujets dans une mise en scène de plus en plus distante dans sa représentation physique, de plus en surchargée dans sa représentation esthétique, de plus en plus énigmatique dans sa représentation symbolique [32].

L'interprétation historiographique, américaine ou française, tend à négliger les particularités propres à chaque ville où ont lieu les entrées [33], la situation d'énonciation de chaque auteur, les conventions génériques du discours et les variations sur les motifs et emblèmes utilisés. Si la perspective cérémonialiste fonctionne dans l'esprit d'une théorie politique constitutionnelle et selon une conception eucharistique de la personne royale, elle tend à occulter les autres participants, ou tout au moins à les indexer sur un rôle injonctif qui les vide de toute substance. La rupture provoquée par l'entrée à la Renaissance consiste, entre autres, à donner une nouvelle texture sémiotique et rhétorique à l'événement. La fonction instrumentale de la cérémonie est, en partie, détournée, sublimée par la nécessité d'établir de nouveaux

repères, d'adjoindre à la fête une riche codification résultant de l'humanisme triomphateur. De plus, ces différentes approches excluent de leur cadre conceptuel les entrées particulières des grands personnages dans les villes du royaume. Dépouillées de toute forme de liturgie étatique, décapées d'échanges réciproques de reconnaissance politique, voire de forme politique consultative, ces entrées solennelles sont à comprendre dans le sens primitif du rite de l'*adventus* antique de l'empereur ou des magistrats, et atteignent, en toute cohérence, leur plein épanouissement à la Renaissance.

Les trois strates des entrées solennelles

Ainsi, entre la fête et la cérémonie, l'entrée royale doit être définie selon une triple perspective, à savoir comme événement, comme rite et comme texte. Elle doit être aussi envisagée comme une forme discursive et symbolique [34] qui évolue, subit des mutations et se dynamise en fonction de chacune de ces occurrences. Le cadre de la recherche du GRES élargit, d'une part, le corpus en ne le limitant pas qu'aux entrées strictement royales, mais en l'ouvrant sur les entrées solennelles des Grands. D'autre part, le mode de constitution du corpus ainsi que le souci de travailler sur les représentations engagées par l'événement et le discours permettent de toucher à un ensemble de domaines, qui apporteront des hypothèses novatrices sur certains problèmes historiographiques de la Renaissance. La richesse du corpus, symbolique et emblématique, politique et social, en fait un objet complexe à analyser et à déployer. C'est dans cette optique que s'établit l'importance de constituer un corpus unifié permettant de suivre les modalités, locales et génériques, de chacune des entrées et de chacune d'elle par rapport aux autres et à l'ensemble.

La première perspective, celle de l'entrée comme événement, suppose sa constitution factuelle, l'inscrivant dans un calendrier monarchique et un ordonnancement lié aux déplacements de la Cour. Elle suppose aussi des données factuelles d'ordre municipal, puisque l'événement ne possède pas la même valeur selon les différents points de vue. Les habitants de la ville peuvent en faire du mémorable et du commémorable qui ne recoupent pas les points de vue du souverain, pour qui l'événement est distillé dans la répétition signifiante. L'entrée peut être l'objet d'une seule visite du roi dans la durée d'une vie, individuelle ou collective, et peut susciter dans ce contexte un formidable engouement. On pensera à certaines visites de chefs d'État ou du pape qui, de nos jours, attisent encore les ferveurs populaires. Mais, dans la vie d'une collectivité locale, les entrées peuvent aussi être des visites répétées, introduisant de nouveaux acteurs, une nouvelle reine ou un nouvel évêque. Le fait que l'événement du point de vue de la politique royale soit

inséré dans une plus grande organisation — mariage, consolidation du pouvoir d'un jeune roi, présentation du dauphin — viendra informer le type de la relation, la fabrication des emblèmes, voire l'organisation du discours, qui s'engagera en fonction des objectifs politiques.

Toute fête urbaine, encore de nos jours, tire une partie de sa valeur et de son capital symbolique d'une volonté hiérarchique, soit d'une injonction conjuguée à un intérêt qui a une autorité législative. Tel lieu, telle ville deviennent symboliques et utilitaires ou non. Toujours masqués dans l'événement, les enjeux doivent être mis en corrélation avec une constellation de traits incluant nombre de phénomènes, comme la culture du don au XVI^e siècle. Dans la logique du rituel symbolique, et plus précisément dans le lien social illustré par le geste du don se dessine la reconnaissance réciproque [35]. Elle se caractérise par le désir et le plaisir d'être ensemble, qui valorisent les perceptions favorables aux affaires mêmes [36], ainsi que par la proximité d'événements régionaux, les jeux de pouvoir et d'alliances chez les édiles municipaux, l'agenda du pouvoir royal, la prégnance du symbolique dans les représentations des divers pouvoirs. Par ailleurs, même si les relations d'entrée font coïncider les collectivités urbaines et le train royal, en leur prêtant une même attitude festive et solennelle, la réalité des villes n'est pas unique. Assemblage complexe d'intérêts locaux, de jeux de positionnement sociaux, de mentalités hétéroclites, la ville, hôtesse du roi ou du Grand, équivaut à un espace de multiplicités, de temporalités et de discours; cet espace pluriel se voit tantôt partiellement aplani, tantôt mis en relief sous le couvert du livre d'entrée.

La seconde perspective, celle de l'entrée comme rite implique une eucharistie du pouvoir, mise en évidence dans la théorie des *Deux corps du roi* [37]. Le roi investi survit au roi biologique, par la médiation de la transsubstantiation par laquelle les deux corps s'échangent en un corps symbolique. Cette théorie sollicitant l'imaginaire du pouvoir et de l'identité, sera suivie par Louis Marin et Hélène Merlin. Pour Marin, le portrait du roi en monarque absolu rend visibles les trois dimensions de son corps: « comme corps sacramental, il est visible *réellement présent* sous les espèces visuelles et écrites; comme corps historique, il est visible *représenté*, absent redevenu présent en " image "; comme corps politique, il est visible comme *fiction symbolique, signifié* dans son nom, son droit, sa loi » [38]. Hélène Merlin complexifie le développement des représentations du monarque absolu en l'attribuant à « une nouvelle économie de la violence et des passions ». La puissance absolue sera donc duelle, car elle «*intègre la division dans la définition du politique*: sous la forme d'une dichotomie — la scission du public et du particulier » [39].

Cependant ces rites sont aussi les traces des modèles courtois, l'horizon de nouvelles civilités curiales et urbaines. Robert Muchembled constate qu'avec

les joyeuses entrées dans les « bonnes villes » indispensables au roi qui multiplie, dans les privilèges et les franchises, les signes de connivence à leur égard « se noue un dialogue symbolique producteur d'un langage de pouvoir nouveau, différent de celui qui prévaut avec la noblesse » [40]. Outre leur signification symbolique, les rites sociaux ont une fonction de communication. Ils interviennent dans des situations considérées comme importantes ou à risque. Les rites des entrées, comme « les rites d'institution », ont « une efficacité symbolique : c'est-à-dire le pouvoir qui leur appartient d'agir sur le réel en agissant sur la représentation du réel » [41]. Rituel d'interaction pour le roi ou sa nouvelle épouse ou le dauphin, rite de la religion royale, solennité qui transfigure les espaces et les indexe à un seuil mythique [42] ou limite, « passage d'une ligne qui instaure une division fondamentale de l'ordre social » [43] : la cérémonie fait bouger les signes et les valeurs, se soumettant aux curieuses mouvances des lois de l'hospitalité. Ritualisation aussi d'une certaine façon d'incarnation du pouvoir, les entrées font dès lors partie d'une structure dynamique où les enceintes urbaines, les remparts de la ville servent de seuils, constituant les limites scéniques de ce que l'anthropologue Victor Turner a nommé les « drames sociaux ». Ainsi ces jeux rituels, jeux de rôle, sont une mise en spectacle triomphaliste et fastueuse du roi qui, par sa simple et réelle présence, mute la ville en décor, imposant à ses habitants la rigueur d'un décorum auquel la liesse populaire n'arrive pas à condescendre. Ces mises en scène répétées du pouvoir itinérant constituent aussi des éléments servant à établir une progressive mise en discours du pouvoir, s'harmonisant avec les mémoires-journaux [44] et les traités d'économie politique du XVI^e siècle [45]. Cette mise en discours se double d'une mise en livre, qui se monumentalise dans les paysages encrés de l'imprimerie.

Enfin, la troisième perspective, celle de l'entrée comme texte, garde en mémoire l'événement et le présente comme un tissu de représentations qui coexistent dans l'espace de la relation. Importante et trop souvent négligée, cette dimension est de fait antérieure à l'événement dans le sens où ce que l'on sait des entrées est toujours occulté par les discours linguistique et iconique, qui les mettent en scène. Même s'il s'agit de discours pluriels et polyphoniques, la relation d'entrée appartient à un genre donné qui suppose des paramètres narratifs et rhétoriques qui la définissent. En considérant l'intégrale des entrées royales du XVI^e siècle, après avoir fait un travail considérable sur les entrées du XVII^e siècle [46], nous pourrons à la fois fournir un portrait générique de l'entrée, et aussi montrer sa généalogie. Ce faisant, l'objet discursif qu'est l'entrée se voit réexaminé dans un contexte interdisciplinaire, qui fait dialoguer des perspectives historiennes plus factuelles avec des conceptions plus littéraires de l'entrée comme texte. Cette opposition est

dénouée au profit de la valeur sémiotique des représentations engagées par le rituel de l'entrée.

Objet d'une écriture descriptive, la relation est fondée sur une situation d'énonciation complexe de ceux qui parlent et tiennent la plume, formant des agencements collectifs d'énonciation [47]. Objet d'un « reportage », la relation est également le mouvement d'un regard qui choisit et sélectionne, réorganise la théâtralité de l'événement [48]. C'est un texte qui travaille sur du spectaculaire, des mises en scènes architecturales, des micro-récits mythologiques ou des macro-récits allégoriques. Si chaque relation tente d'actualiser sa spécificité et les traits particuliers de la ville hôtesse, chacune d'entre elles met en plis les villes, le train royal, les réalisations artistiques et l'événement dans son déroulement. La solennité de l'événement consiste en cette doublure du quotidien qui transforme et transfigure d'un côté, qui défigure la cité et révèle de l'autre les tensions inhérentes à toute structure sociale. Ainsi, le solennel est cette excroissance de l'événement et du rituel qui vient énoncer un champ politique que le quotidien tend à rendre muet. Cela s'effectue dans la fébrilité des pouvoirs municipaux, le charisme de la présence royale, le bruit des rouages symboliques d'un espace social qui ne veut que revêtir ses plus beaux ornements.

Dans le prochain numéro, nous poursuivrons notre réflexion en montrant la richesse herméneutique des discours des entrées, en déployant la géométrie variable de leur événement et en analysant le solennel du champ politique à partir des entrées d'Henri IV et de Marie de Médicis, à Caen, en 1603.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Cet article a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). La deuxième partie paraîtra dans le BHP vol. 12, no 3, (printemps-été)

2. Bruno Paradis, « Regards français et américains sur un thème politique : l'historiographie de l'État français de la fin du Moyen Âge », *Bulletin d'Histoire politique*, Comeau & Nadeau, vol. 10, no. 2, hiver 2002, p. 100-112. Et pour la deuxième partie de l'article, vol. 10, no. 3, été 2002, p. 140-151.

3. Il s'agit du Groupe de recherches sur les entrées solennelles (GRES) dont le programme et les activités se trouvent sur le site Internet http://GRES.concordia.ca.

4. Noël Coulet, « Les entrées solennelles en Provence au XIVe siècle : aperçus nouveaux sur les entrées royales françaises au bas Moyen Âge », *Ethnologie française*, 1977, t. VII. no. 1, p. 63-82.

5. Bernard Guenée et Françoise Lehoux, *Les Entrées royales de 1328 à 1515*, Paris, CNRS, 1968.

6. Appelée *Corpus Domini* en 1264, date de son institution par Urbain IV, la fête de l'Eucharistie ou fête du saint sacrement est célébrée le deuxième dimanche après la Pentecôte.

7. B. Guenée et F. Lehoux, *op. cit.*, p. 8.

8. Joël Cornette, *Histoire de France : l'affirmation de l'État absolu 1515-1652*, Paris, Hachette Supérieur, 1993, p. 72 et 84.

9. C'est au moment des guerres de religion qu'émergera l'État moderne, selon les historiens modernistes. Cependant les historiens médiévistes font correspondre la naissance de l'État moderne avec le féodalisme (voir Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 2000, p. 260, n. 1.

10. Christian Desplat et Paul Mironneau (dir.), *Les Entrées, gloire et déclin d'un cérémonial*, Biarritz, Éd. J. et D., 1997.

11. Revue *XVIIe Siècle*, no. 212, 3, 2001, *Les entrées royales*. Avant-propos de Daniel Vaillancourt et Marie-France Wagner. Ainsi que les textes de M.-F. Wagner, « De la ville de province en paroles et en musique à la ville silencieuse ou la disparition de l'entrée royale sous Louis XIII », p. 457-475 ; et D. Vaillancourt, « La ville des entrées royales : entre transfiguration et défiguration », p. 491-508.

12. Voir Christian Desplat et Paul Mironneau éd., *Les entrées : gloire et déclin d'un cérémonial*, Biarritz, 1997.

13. Bonner Mitchell, *The Majesty of the State. Triumphal Progresses of Foreign Sovereigns in Renaissance Italy (1494-1600)*, Florence, 1986.

14. Jean Jacquot, *Les fêtes de la Renaissance*, Études réunies et présentées par Jean Jacquot, Paris, CNRS, Tomes I et III, 1956 et 1973 ; Margaret M. McGowan, *L'Entrée d'Henri II à Rouen*, Amsterdam, Theatrvm Orbis Terrarvm, New York, Johnson Reprint Co., [1977].

15. Le colloque « Court Festivals of the European Renaissance and After : Politics and Performance », Lucques, Toscane, 16-21 septembre 2000. Ce colloque a été organisé par le projet de recherche Europa Triumphans, University of Warwick (G. B.)

16. Josèphe Chartrou, *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance, 1484-1551*, Paris, PUF, 1928.

17. Margaret M. McGowan, *The Vision of Rome in Late Renaissance France*, New Haven [Conn.], Yale University Press, c2000.

18. Frances Yates, *Astrée. Le symbolisme impérial au XVIe siècle*, Paris, Belin, 1989 [1975].

19. Françoise Bardon, *Le Portrait mythologique à la cour de France sous Henri IV et Louis XIII. Mythologie et politique*, Paris, A. et J. Picard, 1974.

20. Anne-Marie Lecoq, *François 1er imaginaire. Symbolique et politique de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987, p. 482.

21. Richard A. Jackson, *Vivat Rex. Histoire des sacres et couronnements en France 1364-1825*, Association des publications près les Universités de Strasbourg, 1984, p. 10.

22. R. A. Jackson, *op. cit.*, essentiellement chap. 5, 6, 7 et 8, p. 57-114.

23. Sarah Hanley, *Le « lit de justice » des rois de France : l'idéologie constitutionnelle dans la légende, le rituel du discours*, Paris, Aubier, 1991 [1983].

24. Ralph E. Giessey, *Le roi ne meurt jamais : les obsèques royales dans la France de la Renaissance*, Paris, Flammarion, 1987 [1960].

25. Lawrence Bryant, *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony. Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, 1986.

26. Roy Strong *Les Fêtes de la Renaissance, Art et pouvoir*, Arles, Solin, 1991 [1984], p. 319.

27. Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1989 [1957].

28. Joseph Strayer, *On the Medieval Origines of the Modern State*, Princeton N.J., Princeton University Press, 1970.

29. Alain Boureau, *Le Simple Corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Éd. De Paris, 1988; et A. Boureau, « Les cérémonies royales françaises entre performance juridique et compétence liturgique », *Annales ESC*, no. 6, 1991, p. 1253-1264.

30. B. Paradis, « Regards français et américains sur un thème politique : l'historiographie de l'État français à la fin du Moyen Âge », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 10, no. 3, été 2002, p. 142.

31. F. Cosandey, *op. cit.*, p. 205.

32. Voir M.-F. Wagner, « Lieux de l'éphémérité : statues équestres des entrées royales de François 1er à Rouen et Louis XIII en Avignon », *Memini. Travaux et documents*, no 5, Montréal 2001, p. 29-50.

33. Florence Alazard, « Les livres d'entrées royales : une source pour l'histoire urbaine », *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne*, Collections sciences de la ville no. 15, Les Publications de l'Université François-Rabelais, 1998, sous la direction de Claude Petitfrère, p. 37-45.

34. Jean Molino, « Pour une histoire de l'interprétation : les étapes de l'herméneutique », *Philosophiques*, XII, 1 & 2, 1985.

35. Voir l'analyse de Marcel Hénaff, « Monnaie cérémonielle et monnaie marchande », *Le prix de la vérité. Le don, l'argent, la philosophie*, Paris, Éditions du Seuil, 2002, p. 389-414.

36. Natalie Zemon Davis, *Essai sur le don dans la France du XVIe siècle*, Paris, Seuil, 2002 [Madison University of Wisconsin Press 2000], chap. 3, *Pratiques du don et visées sociales*, p. 57-70.

37. Ernst Kantorowicz, *Les Deux Corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 1989 [1957].

38. Louis Marin, *Le Portrait du roi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1981, p. 19.

39. Hélène Merlin-Kajman, *L'absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps. Passions et politique*, Paris, Champion, 2000, p. 14 et p. 19.

40. Robert Muchembled, *La Société policée ; Politique et politesse en France du XVIe au XXe siècle*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1998, p. 18.

41. Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 43, 1982, p. 59.

42. Victor Turner, *The Anthropology of Performance*, New York, PAJ Publications, 1988.

43. P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 58.

44. Pierre de L'Estoile, *Mémoires-journaux*, par M. Lazard et G. Schrenck, Genève, Droz, 1992 ; Gilles de Gouberville, *Le journal du sire de Gouberville*, introduction Madeleine Foisil, Bricquebosq [France], Les Éditions des Champs, 1993-1994.

45. Pour ne citer que quelques ouvrages des plus connus de l'époque : Théodore de Bèze, *Du droit des magistrats sur leurs sujets*, Edhis, 1972 ; Jean Bodin, *Les Six Livres de la République*, Paris, Fayard, 6 vol., 1986 ; François Hotman, *Francogallia*, trad Simon Goulard, Lyon 1574 ; Juste Lipse, *Les Politiques*, trad. Simon Goulard, Lyon, 1594, Genève 1613.

46. M.-F. Wagner et D. Vaillancourt, *Le Roi dans la ville. Anthologie des entrées royales dans les villes françaises de province (1615-1660)*, Champion, « Sources classiques », no. 33, 2001.

47. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

48. M.-F. Wagner, D. Vaillancourt et Éric Méchoulan, « L'entrée dans Toulouse ou la ville théâtralisée », *XVIIe Siècle*, no. 201, 4-1998, p. 613-638.